Janvier 2021

L'essentiel d'Hermonville n°8

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

EDITO

HERMONVILLE

Chers Hérémondois, Chères Hérémondoises,

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer. L'épidémie de Covid en a décidé autrement. Ainsi la venue du Père Noël, le repas des aînés, les vœux à la population ne peuvent pas avoir lieu.

Malgré les difficultés, l'équipe municipale va poursuivre sa réflexion sur les actions à mener avec optimisme et détermination pour vous servir au plus près. Dès que nous aurons finalisé les projets portés pour 2021 nous vous les communiquerons grâce au prochain Essentiel. Pour cela nous serons accompagnés par Maxime Hubiche et Joël Husson qui ont remplacé respectivement Laurence Hadoux et Valérie Adam.

Je profite de cet Essentiel pour remercier et féliciter l'ensemble de nos agents, toutes filières confondues, pour leur engagement et leur investissement à servir notre commune et ses habitants, malgré ce contexte compliqué.

Je sais qu'en ce moment, l'emploi et l'activité économique sont au centre de vos préoccupations. Nos restaurateurs, nos commerçants sont soumis à rude épreuve ainsi que certains artisans. Le monde culturel a été aussi gravement touché. Nombre de salariés sont dans l'angoisse de l'avenir et pour certains privés d'une partie de leur salaire. Le front de l'emploi sera très certainement un enjeu majeur, mais pour l'heure, nous ne connaissons rien des conditions dans lesquelles l'année 2021 va se dérouler tant au plan sanitaire qu'au plan économique. Nous continuerons d'accompagner les différents acteurs de notre commune autant que de besoin.

En vous renouvelant mes **meilleurs vœux** auxquels se joint toute l'équipe municipale, il ne s'agit pas d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes, nos difficultés. Je terminerai par cette citation « ***il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir*** ».

Katia BEAUJARD, Maire d'Hermonville

ENQUETE COMMUNICATION

En novembre dernier, nous vous avions proposé de répondre à une **enquête** afin de recueillir vos avis sur les **différents moyens de communication** utilisés par l'équipe municipale pour vous informer et sur vos **attentes**.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation car nous avons reçu **près de 110 réponses dont 88 grâce au formulaire en ligne sur environ 600 foyers consultés**.

Vos retours ont été partagés et analysés lors d'une commission Communication qui s'est réunie au mois de décembre.

Avant d'aborder vos **observations, vos demandes** et les **pistes** que nous aimerions suivre pour faciliter et fluidifier la communication des informations au sein de notre commune, permettez-nous de définir en quelques mots **nos intentions** et **le cadre** que nous nous fixons à travers nos **moyens de communication** :

1. *Panneau Pocket :*

Panneau Pocket est une **application gratuite** pour l'usager qui lui permet de recevoir en temps réel des notifications sur les informations officielles émanant de la mairie. Cet outil offre une **grande réactivité** et nous l'avons choisi pour transmettre rapidement des **informations importantes** (coupure d'eau, d'électricité ; informations sanitaires…) pour tout un chacun dont les **informations préfectorales**.

Panneau Pocket (PP) indique la connexion régulière de près de 651 smartphones sur la commune d'Hermonville et nous estimons pouvoir toucher environ 60% des foyers.

2. *L'Essentiel*

L'essentiel d'Hermonville

L'Essentiel d'Hermonville en est à sa 8ème édition et a progressivement remplacé *l'Hérémondois*. Il a vocation à paraître les **mois impairs** afin de poursuivre dans notre effort de régularité et avec le souci d'un accès à tous à l'information.

Vous le trouvez en version numérique avec un accès facilité aux liens Internet sur le site www.hermonville.fr sur la page suivante :
http://hermonville.fr/page/lheremondois-lessentiel-dhermonville.html

3. *Affichage*

Même à l'heure du tout numérique, l'affichage (panneau placé à l'entrée de la cour de la mairie) reste d'actualité, d'une part par obligation légale de transmettre les informations à la population (compte-rendu de conseil, consultation publique…), d'autre part par souci de n'exclure personne et surtout pas ceux et celles qui n'auraient pas accès aux outils numériques.

4. *Site Internet*

COMMUNE DE HERMONVILLE

Le site Internet de la commune a été créé en concertation avec les membres de l'ancienne Communauté de communes du Nord-Champenois. A l'époque, il correspondait aux standards.

Aujourd'hui, l'ergonomie du site ne répond plus aux attentes de la population ni aux exigences de fonctionnalité d'une commune. Néanmoins, en attendant de trouver ou de mandater une structure pour concevoir un site de qualité, nous l'alimentons toujours avec les comptes rendus des réunions du conseil municipal, des informations sur la vie pratique ou associative et les dates connues de réunions ou d'événements...

5. *La presse régionale (L'Union, édition Marne)*

Nous avons la chance de pouvoir compter sur Gilberte Touret, correspondante locale de presse, pour rédiger et faire publier de nombreux articles sur la vie à Hermonville, pratique, culturelle ou associative. Nous poursuivrons dans ce sens pour multiplier les moyens de toucher le plus grand nombre d'entre vous et de permettre à la commune de rayonner au-delà de son périmètre.

Le formulaire que nous vous avons proposé à la fin de l'année dernière a donc permis le recensement un certain nombre d'attentes. Vous pouvez trouver l'ensemble des réponses (format papier et numérique) sur le site Internet à partir du lien suivant :
https://docs.google.com/forms/d/1FTabzh8t_4EHzdJjR2pGtktu4GThZIJoYIjkrP48qSI/viewanalytics

Au-delà d'une évaluation globalement positive de la part des répondants, les retours laissent apparaître le souhait d'une plus grande régularité dans les publications, d'une réactivité accrue et d'une plus grande diversité d'informations.

Les dernières réunions de la commission Communication ont eu pour objet d'analyser vos réponses pour nous permettre de faire évoluer notre proposition pour prendre en compte à l'avenir un certain nombre d'éléments :

- **l'état civil** : naissances et décès seront publiés sur demande de la famille et signature d'une autorisation (conformément à la réglementation en vigueur-RGPD). Contactez la mairie pour toute demande.
- **les comptes rendus du conseil municipal** : ne pouvant intégrer l'intégralité des échanges dans chaque édition de l'Essentiel, nous partagerons la liste de l'ensemble des délibérations. Vous pourrez ainsi choisir de consulter l'affichage ou le site Internet pour y trouver les détails de chaque décision.
- **l'agenda des événements** : la plus grande régularité des publications écrites ou numériques devrait répondre à ce besoin. Les associations peuvent faire une demande de publication de leurs informations auprès de la mairie afin qu'elles paraissent sur l'Essentiel et/ou le site.
- **les dates des battues** : elles figurent déjà sur le site ainsi que sur une notification Panneau Pocket. Elles sont également affichées en mairie. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de communiquer sur les zones concernées ou des chasses privées.
- **les informations scolaires et périscolaires** : nous mettrons en ligne les documents pour faciliter les inscriptions scolaires et celles au centre de loisirs. Nous procèderons de la même façon avec les documents type CERFA.
- **les assistantes maternelles** : nous indiquerons le lien vers la liste des assistantes maternelles du village agréées accessible aussi sur la page du conseil départemental.
- **l'impression papier** : nous nous efforcerons d'être attentifs à la qualité de l'impression pour que les photos soient plus lisibles.

En revanche, d'autres éléments ne sauraient faire l'objet d'une publication de la part de la mairie, comme les annonces immobilières ou les zones de chasse.

Facebook ?

Facebook n'est pas un outil officiel choisi par la mairie pour communiquer. Ainsi la page *Facebook Hermonville* sur laquelle peuvent s'échanger des informations n'est pas gérée par nos soins et ne peut impliquer notre responsabilité. Cependant, nous réfléchissons à de **nouveaux outils** (nouveau site, compte Instagram, une 2ème appli PP dédiée aux informations associatives…). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous la liste des délibérations prises lors des réunions du conseil municipal en octobre et novembre. Vous pouvez retrouver **l'intégralité des délibérations et les comptes-rendus du conseil sur le site Internet** à partir de lien suivant (publication après approbation du PV par le conseil municipal) : http://hermonville.fr/page/reunions-du-conseil-municipal.html ou en scannant le QR code suivant ci-contre.

20201061 Règlement intérieur du conseil municipal
20201062 Formation des élus et fixation des crédits affectés 2020
20201063 Commission communale suite à démission
20201064 Travaux cimetière
20201065 Achat sèche linge pour la crèche
20201066 DM n°6 pour achat sèche linge
20201067 Changement de fenêtres du cabinet infirmier
20201068 DM n°7 pour changement de fenêtres
20201069 Achat armoire vestiaire pour atelier
20201070 DM n°8 pour achat vestiaire
20201071 Acquisition matériel d'équipement pour Mairie- Salle associative - Salle du conseil
20201072 DM n°9 pour matériel d'équipement
20201073 Levée du plan d'alignement sur RD 530 et RD 30
20201074 Coupes de bois dans la forêt communale
20201075 Gestion de la forêt communale
20201076 Création d'un emploi permanent
20201077 CUGR - Rapport d'activité 2019
20201078 CUGR - Projet de charte de gouvernance
20201079 Convention de maintenance pluriannuelle d'archivage avec le CDG51
20201180 DM n°10 pour changement de toilettes Presbytère
20201181 DM n°11 pour remboursement caution
20201182 Noël du personnel communal
20201183 Délibération financière de fin d'année
20201184 Organisation des brocantes 2021
20201185 Délibération de principe pour un projet de parking

Le conseil municipal est **public**. Les informations sur les dates de conseil paraitront désormais sur Panneau Pocket et sur le site Internet.

ENQUETE MOBILITE

Une **enquête mobilité** a débuté le 12 janvier pour s'achever au 17 avril prochain sur les 143 communes du Grand Reims. Cette enquête est réalisée par la communauté urbaine du Grand Reims en partenariat avec la région Grand Est et l'Ademe.

Les renseignements récoltés permettront **d'étudier la mobilité quotidienne de la population et les améliorations à apporter**.

Les agents de la société Alyce se présenteront munis d'une carte professionnelle. Nous comptons sur votre bienveillance pour permettre le meilleur déroulement de cette enquête.

VITESSE

Le **radar pédagogique** a été placé **avenue de Champagne** et a permis d'effectuer les mesures de **vitesse** des véhicules pendant la période du 22 septembre au 29 octobre dernier.

Environ 71% des véhicules empruntant l'avenue de Champagne sont en excès de vitesse (avec une vitesse observée comprise entre 31 et 45 km/h pour 69% d'entre eux). Face à ce constat, un autre étalonnage sera effectué durant le mois à venir et des contrôles par la gendarmerie pourront avoir lieu. Nous rappelons à toutes fins utiles que **cette zone est limitée à 30 km/h**.

Ces éléments seront pris en compte dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement futur des voies, après concertation et validation avec le Grand Reims.

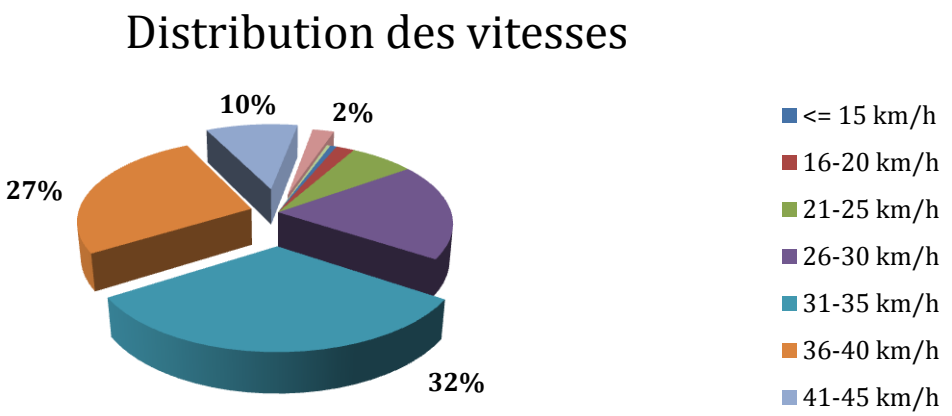

DEFIBRILLATEUR

A partir du 1er janvier 2021, la règlementation évolue et impose à toute collectivité et pour les ERP (établissement recevant du public) de catégorie 4 d'installer un **défibrillateur** automatisé externe (DAE) dans un emplacement visible du public et en permanence facile d'accès.

Le défibrillateur sera installé à proximité de la salle des fêtes (Salle Saint Rémy) et pourra donc être utilisé en cas de besoin. Une signalétique particulière et les modalités d'utilisation de l'appareil seront apposées en évidence.

VIDEOPROTECTION

Depuis 2017, nous faisons le constat, partagé par les services de Gendarmerie, d'une augmentation significative des cambriolages, vols et des dégradations diverses sur notre commune. C'est pour cette raison que le conseil municipal mène une réflexion de fond sur la manière de maintenir une qualité de vie pérenne au sein de notre village.

Nous examinons différentes pistes pour lutter contre ces délits. L'une d'entre elles pourrait être la mise en place d'une **vidéoprotection**. Ce dispositif consiste à l'installation de caméras qui filment la voie publique et les lieux ouverts au public uniquement et est soumis au code de la sécurité intérieure. Cette solution serait complémentaire au programme « Participation citoyenne » mis en place lors du précédent mandat.

Noël à Hermonville

Malgré un contexte compliqué, beaucoup se sont mobilisés pour donner un air de fête au village et offrir douceurs et témoignages de solidarité…

Récolte de dessins de Noël pour nos aînés de la maison de retraite

Durant le mois de décembre, la mairie a organisé une **collecte de dessins** de Noël préparés par les enfants du village. Ces dessins ont été remis à la maison de retraite et ont servi à décorer les espaces de vie. Une belle attention des enfants du village pour apporter à nos anciens, pendant cette période de fraternité un peu chaleur, de couleurs et de joie de vivre !

Tableau réalisé par les enfants du périscolaire et remis par notre maire aux résidents de la maison de retraite en même temps que le goûter offert traditionnellement pour Noël par le CCAS du village

MERCI à toute l'équipe du périscolaire !

Noël à la micro crèche !

Pour la micro-crèche Pirouette, les fêtes de fin d'année auront été mises en avant tout au long du mois de décembre. Les enfants ont pu décorer un beau sapin et ont aussi fabriqué de nombreuses décorations de Noël. Ils ont également réalisé un pain d'épices et ils ont pu, grâce à l'intervention de l'école de musique *Capriciozo*, chanter des comptines de Noël sur un air de flûte traversière joué par Jeanne, la musicienne.

Enfin, le Père Noël a eu la gentillesse de faire un petit voyage jusqu'à la crèche malgré tout le travail qu'il a en ce moment, pour apporter des chocolats aux enfants.

Noël sur la place du village

En raison de la crise sanitaire, le Père Noël d'Hermonville n'ayant pu venir à la rencontre des enfants du village cette année, celui-ci a délégué à ses lutins la mission de remplir des corbeilles de friandises mises à leur disposition dans les petites maisons sur la place du village. Celles-ci ont été fortement appréciées.

Les courriers déposés dans la boite ont été transmis comme chaque année au Père Noël par la Poste.

Nous remercions les employés communaux pour l'installation des décors de Noël !

Père Noël 2.0

Les mesures sanitaires dues au COVID, interdisant tout rassemblement de plus 6 personnes, la rencontre habituelle entre le Père Noël et les enfants n'a pu être organisée.

Le Père Noël s'est quand même adressé aux enfants (dont les parents en avaient fait la demande) au travers d'une vidéo personnalisée envoyée sur la boîte mail familiale.

De jolis souvenirs pour nos charmants bambins !

PETIT GIBUS à l'école !

La Mairie d'Hermonville a abonné les élèves de CM1 et CM2 au magazine citoyen ***Petit Gibus***. Ce magazine élaboré en partenariat avec l'Association des maires a pour objectif d'initier; au travers de lectures ludiques; les enfants à la citoyenneté, à l'environnement, la santé…

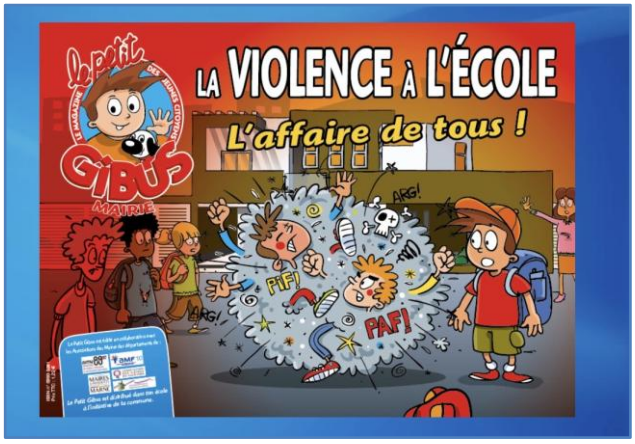

Il a pour but de faire connaître aux plus jeunes nos règles de vie et comment vivre ensemble dans le respect des autres et des choses qui nous entourent pour développer un comportement responsable.

Trois publications sont prévues sur l'année scolaire 2020/2021 en Novembre, Février et Mai. Un numéro exceptionnel intitulé : «la violence à l'école, l'affaire de tous» a été distribué ce mois-ci. Nous souhaitons bonne lecture aux enfants et aux familles !

JEUNESSE : des projets en chantier

Divers projets sont à l'étude au sein de l'équipe municipale pour compléter les équipements déjà existants à destination de la Jeunesse. Avant d'en faire la présentation en Conseil Municipal, une réunion de travail a eu lieu le 4 décembre avec une délégation de jeunes du village afin de recueillir leurs attentes et de vérifier leur convergence avec les projets en cours d'étude. La réunion a été très constructive et devrait déboucher dès 2021 sur de beaux projets ! Nous continuons bien sûr d'être toujours à votre écoute !

JEUNES : la MISSION LOCALE peut vous aider !

Mélanie Prieur, Conseillère Emploi Formation, à la Mission Locale Rurale du Nord Marnais, assure une permanence à Hermonville **chaque mardi entre 14 et 16 heures**.
Elle reçoit les jeunes entre 16 et 26 ans afin d'étudier leur situation et de les accompagner.

En 2020, Mélanie a reçu près d'une dizaine de jeunes d'Hermonville et des communes environnantes au cours de 18 entretiens, au total. Selon les cas, elle a pu travailler avec eux sur l'accès à la formation (accès à des parcours ou via l'apprentissage) ou sur leur projet professionnel (notamment la création d'entreprise).

www.mission-locale-nordmarnais.com

03.26.91.18.81

REPAS et COLIS DE NOS AINES

En raison du contexte sanitaire, le CCAS a décidé de reporter le repas annuel des aînés habituellement organisé en Janvier. Cette décision implique aussi le report de la distribution des colis qui étaient remis aux personnes dans l'incapacité de se rendre au repas pour raison de santé.

Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, vous recevrez une invitation pour célébrer le plaisir de se réunir à nouveau ou de vous remettre un colis.

SENIORS : le CLIC peut vous accompagner !

Le **Centre Local d'Information et de Coordination** (CLIC), est un guichet unique de proximité dont le rôle est de **conseiller**, **informer** et **orienter les aînés et leur famille**, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées de plus de 60 ans ou retraitées.

Au bureau du CLIC de Bourgogne-Fresne, Aurélie Féru Dumas et Elodie Opyrchal accueillent le public sur rendez-vous ou se déplacent à domicile. Elles assurent aussi des permanences à la mairie d'Hermonville les troisièmes jeudis du mois de 14 heures à 15h30. Elles accompagnent les retraités et leur famille dans toute démarche que cela soit sur le plan administratif, sanitaire ou social : accompagnement sur ordinateur pour des démarches auprès des impôts ou aide à l'installation et à la consultation d'applis sur le téléphone ou la tablette, demande d'une aide-ménagère, de soins à domicile ou recherche d'un établissement d'hébergement lorsque la personne ne peut plus rester à son domicile.

COMITE DE SAUVEGARDE : un clin d'œil au trompe-l'œil !

Dans l'église Saint-Sauveur, le **retable** de l'Annonciation classé monument historique, parti en restauration à Tours, semble être revenu à sa place, à l'autel de la Vierge…

Mais en regardant de plus près, une très grande photo aux dimensions du retable réalisée par Julien Harlaut, habitant du village, donne cette illusion. Installée par Sylvain Gilson, président du Comité de Sauvegarde du Patrimoine, sur une idée de Jean-Marie Goret vice-président, le coût de la photo est pris en charge par le Comité.

Essentiel n°8 – Janvier 2021
ISSN : en cours
Responsable de la publication : Stéphanie ZAKRETA/Commission Communication
Directeur de la publication : Katia BEAUJARD
L'Essentiel est imprimé en mairie et distribué par les conseillers municipaux.

La Minute nature « pratique »

Pour réfléchir et agir : le COMPOSTAGE

Le **compostage** est un axe majeur pour réduire la production de déchets.

Savez vous que **30% des déchets qui finissent à la poubelle pourraient être compostés** ?
Le compostage est un processus "gagnant/gagnant" pour valoriser les déchets organiques et réduire ses ordures ménagères tout en réalisant un bon compost pour son jardin potager et/ou d'ornement. La Communauté Urbaine du Grand Reims accompagne les éco-citoyens depuis 2014 dans cette aventure.

Si vous souhaitez **acquérir un composteur**, vous pouvez :

- Participer à l'atelier d'initiation au compostage et repartir avec un composteur gratuit, en bois ou en plastique d'une capacité inférieure à 400L.
- Vous rendre à la Direction des déchets et de la propreté-site Fulton, 7 rue Fulton à Reims avec un justificatif de domicile. Différents modèles vous seront proposés à des tarifs préférentiels. Si besoin ; le composteur pourra vous être livré et installé à domicile.
- Vous connecter sur grandreims.fr (rubrique déchets, puis compostage domestique et partagé) pour avoir toutes les informations avant de vous décider.

Vous avez besoin de vous former au compostage ? Le Grand Reims propose des ateliers gratuits. Il suffit de prendre rendez-vous sur grandreims.fr, rubrique déchets puis compostage domestique.

Pour partager nos astuces : utiliser les cendres de bois de sa cheminée ?

Les cendres de bois sont très riches en sels minéraux, elles contiennent du calcium, de la potasse, de la silice, du magnésium et du phosphore. Elles sont une source de nourriture pour les végétaux sur le long terme car leur assimilation est douce. Il n'y a pas de risque de surdosage pour les plantes et aucun risque de pollution des nappes phréatiques.

La potasse favorise le développement des fleurs et des fruits, on pourra donc l'**épandre aux pieds des arbres fruitiers et des plantes de massif au printemps.**

Pour en savoir plus : des lectures

- ***Manifeste pratique de végétalisation urbaine*** **d'Ophélie Damblé**

aux Editions SOLAR

Ophélie nous fait découvrir 50 actions « coups de green » pratiques et engagées pour végétaliser notre environnement ! Un chapitre est notamment dédié à la fabrication d'un lombricomposteur … A découvrir sans attendre !

- ***Ca commence par moi*** **de Julien Vidal**

Cet ouvrage sera prochainement à votre disposition à la bibliothèque.

N'hésitez pas à **partager vos trucs et astuces**, nous les publierons dans un prochain Essentiel.

A envoyer à hermonville51@gmail.com

STATIONNEMENT

La commune souhaite acquérir un terrain rue Croix Havart afin d'y réaliser un parking qui servira en partie de lieu de stationnement permettant ainsi de désengorger la rue saint Martin.
Cet aménagement facilitera notamment les collectes de déchets et la circulation des véhicules de plus 3,5t.

COLLECTES DE SAPINS

140 sapins ont été ramassés lors des collectes réalisées les 4 et 11 janvier !

Nous vous remercions vivement pour votre participation car les copeaux de bois qui résulteront du broyage seront épandus sur les massifs (une manière naturelle de limiter l'évaporation et d'espacer les séances de désherbage).

PARTICIPATION CITOYENNE / « FAIRE BLOC »

Vous trouverez sur le site Internet le premier **bulletin d'information** bimestriel à destination de la participation citoyenne édité par le groupement de gendarmerie de la Marne.

Intitulé **« FAIRE BLOC »**, il comportera des **informations actualisées** sur la gendarmerie de la Marne et vous sensibilisera aux **dispositifs de prévention existants, aux réflexes et aux comportements à adopter** en cas de faits ou d'évènements suspects ou anormaux. Vous pouvez en lire un extrait ci-dessous :

JANVIER 2021 NUMÉRO 1

PARTICIPATION CITOYENNE

PRÉVENTION

En instaurant une culture de sécurité de leur propre environnement, les acteurs de la participation citoyenne s'investissent pleinement dans le champ de la prévention. Mise en œuvre, animée et suivie par le Maire, la participation citoyenne sensibilise les résidents aux phénomènes de délinquance et les invitent à adopter des actes élémentaires de prévention:
-surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants ,
-ramassage du courrier ,
-signalement, directement à la gendarmerie ou à un référent, de tout fait susceptible de troubler l'ordre public.
Les citoyens référents doivent être également en mesure de transmettre aux habitants les bons réflexes à adopter pour prévenir les cambriolages ou pour favoriser l'élucidation de ces derniers.
Au quotidien : sécurisation des accès (volets, grilles, alarmes..etc), conseils de prévoyance et de vigilance.
Avant de partir en vacances : Information de l'entourage, suivi du courrier, transfert d'appels, opération tranquillité vacances.
En cas de cambriolage : Préservation des traces et indices, opposition, plainte ou pré-plainte en ligne.
Reparti sur tout le territoire Marnais à travers ses 377 communes, l'action solidaire de la participation citoyenne est indispensable pour mener le combat contre les incivilités et les délits d'appropriation.

DECHETTERIE

La **déchetterie située à Hermonville** ouvre ses portes dans le respect des mesures barrières :

- mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 9h à 13h
- vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHEQUE

La **bibliothèque** ouvre ses portes dans le respect des mesures barrières :

- lundi et vendredi : 16h30 à 18h30
- mercredi de 15 à 17 heures

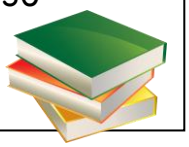

CRECHE

La **crèche** accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

POSTE

Horaires d'ouverture :
de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16h30 du mardi au vendredi.
Fermeture le samedi (en raison de la crise Covid), dimanche et lundi

PERMANENCE de la MISSION LOCALE

La **Mission Locale Rurale du Nord Marnais** tient une permanence **chaque mardi entre 14 heures et 16 heures** et reçoit les jeunes entre 16 et 26 ans.
www.mission-locale-nordmarnais.com
Tél. : 03 26 91 18 81

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
de 16 heures à 18 heures chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une permanence se tient également de 9 à 12 heures chaque 1er samedi du mois (**prochaines permanences : 6 février et 6 mars**).

Les personnes ne pouvant se rendre en mairie sur ces plages horaires peuvent adresser leur demande par mail à hermonville51@gmail.com.

PERMANENCE DU CLIC

Le **CLIC du Nord Rémois** assure une permanence dans les locaux de la mairie **chaque 3ème jeudi du mois de 14 heures à 15h30.**

Les prochaines permanences auront lieu les :

- **18 février 2021**
- **18 mars 2021**

clicdunordremois@outlook.fr
https://m.facebook.com/CLICduNordRemois
Tél. : 03 26 05 74 19
Pour en savoir plus, **flashez le QRcode** ci-contre :